

**RÈGLEMENT NUMÉRO 446/2020
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 445/2020 POUR FIXER LES
TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2020 ET LES
CONDITIONS DE PERCEPTIONS**

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a adopté le 13 janvier 2020, le Règlement 445/2020 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020 et les conditions de perceptions applicables pour l'année 2020;

ATTENDU QUE l'article 989 du *Code municipal du Québec* autorise le conseil municipal à imposer et à prélever sur le territoire de la municipalité, par voie de taxation directe, soit sur les biens-fonds imposables de son territoire, une taxe basée sur leur valeur portée au rôle d'évaluation afin de pourvoir aux dépenses d'administration de celle-ci;

ATTENDU QUE l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* autorise le conseil municipal de permettre que le paiement des taxes municipales soit effectué en plusieurs versements;

ATTENDU QUE la municipalité a prévu, conformément à l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, que le paiement des taxes pouvait être fait en 3 versements;

ATTENDU QUE la situation de plusieurs citoyens et citoyennes pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et des consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Christian Jutras lors de la séance du conseil tenue le 14 avril 2020 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Gagnon

EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

QUE les échéances des versements afin d'acquitter le paiement des taxes municipales prévues au Règlement numéro **445/2020** sont reportées aux dates suivantes :

Anciennes échéances	Nouvelles échéances
30 mars 2020	30 avril 2020
6 juillet 2020	6 juillet 2020
5 octobre 2020	5 octobre 2020

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Manon Lemaire
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Jean-Guy Hébert
Maire

Date de l'avis de motion : le 14 avril 2020

Date du dépôt du projet de règlement : 14 avril 2020

Date de l'adoption du règlement : le 11 mai 2020

Date de publication : le 27 mai 2020